

AREVA

ET LE MIRAGE COLLECTIF



Retard sur les chantiers, défauts sur des pièces forgées, problèmes de communication et de transmissions de dossiers... La face visible des aventures d'Areva n'est guère reluisante. Derrière ces scandales se trouvent des réseaux d'influence politiques et financiers. Des affairistes se gavent pendant que le contribuable met encore la main à la poche. Retour sur les deux dernières décennies pour comprendre les raisons de ces errements.

Par Jérémie Demay

© Photo d'illustration pixabay.com

Ce n'est qu'en 2014 qu'Areva informe l'Autorité de sûreté nucléaire de la non-conformité de certaines pièces réalisées au Creusot pour l'EPR.

Les problèmes dans le nucléaire français ne sont pas nouveaux. Mais rarement ils avaient atteint un tel paroxysme. L'EPR, cette centrale nouvelle génération, illustre parfaitement l'état de cette industrie. Sur le papier, elle semblait révolutionnaire. L'une des innovations principales résidait dans la conception même de la cuve. Cette dernière, avec un fond plein, devait assurer plus de sécurité et de souplesse dans son utilisation. La forge du Creusot a été chargée de sa réalisation. Le couvercle et la cuve sont forgés dès 2005. Ce n'est qu'en novembre 2014, qu'Areva informe l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de la non-conformité de certaines pièces réalisées pour l'EPR.

Depuis, Areva a découvert l'existence de dossiers « barrés » montrant un décalage entre certaines fiches de suivi réalisées en interne, et celles livrées au client. L'EPR rencontre également d'autres soucis : problèmes dans le béton, sur des tableaux électriques... Et cette centrale nouvelle génération a aussi été vendue en Finlande, où le chantier s'enlise dans des retards hallucinants.

Ces déconvenues n'entachent pas que l'histoire et l'image du nucléaire français. Les marchés boursiers sont inquiets. Fin septembre de cette année, Areva a vu sa note dégradée à « B - » par l'agence Standard & Poor's. En cause : les retards sur l'EPR finlandais et les indemnités qui vont devoir suivre. L'agence « pourrait encore abaisser la note d'Areva dans les trois prochains mois, si les risques évoqués se matérialisent, précise l'agence » d'après *le Figaro* (26/09). Bref, à croire que l'EPR a été pensé et fabriqué dans la précipitation... Pourtant, la réalité est bien là. *L'Accent bourguignon* s'est plongé dans des documents internes et publics pour reconstituer les raisons de ces errements qui finalement vont peser lourdement sur les finances du pays.

MICHEL-YVES BOLLORÉ : CAPITAINE D'INDUSTRIE OU SIMPLE FINANCIER ?

Au début des années 2000, les industries du nucléaire balbutient. Les sites en Saône-et-Loire ne sont pas au mieux de leur forme. Arrive alors Michel-Yves Bolloré, le frère de Vincent. Il commence par quelques acquisitions : les ateliers de la Sfar plus Anais pour 67 millions de francs (soit un peu plus de 10 millions d'euros). Quelques jours plus tard, il reprend Civad pour 3 millions de francs (environ 460 000 euros). Il intègre ces nouveaux sites dans l'entreprise France Essor. Mais quand un Bolloré sort le carnet de chèques, il

espère forcément que cet argent reviendra vite. Commence alors le temps des montages financiers. Il achète par Civad des immeubles avec un prêt de la Sfar de 10 millions d'euros. Il les revend l'année suivante en enregistrant de belles plus-values. Par exemple, les ateliers Henri-Paul, acquis pour 2 millions de francs et cédés pour 10 millions. Non content de ces opérations, Michel-Yves Bolloré obtient, après une action en justice, le remboursement de certains actionnaires de la Sfar, près de 7,5 millions de francs.

En 2003, les affaires sérieuses continuent de plus belle. Michel-Yves Bolloré rachète une entreprise mal en point détenue par la société Seeb (à ne pas confondre avec les cocottes-minute) et Areva : l'UIGM. Seeb cède 9 000 actions à 1 euro l'unité. Une bonne affaire a priori. La vente est acquêtée en janvier 2003.

Jean-François Victor, ami à l'époque de Michel-Yves Bolloré, prend la tête de l'usine. Dès la première assemblée générale en janvier 2003 apparaît une perte de plus de 200 000 euros. Une augmentation de capital est envisagée, mais le représentant d'Areva s'interroge - d'après le PV que nous avons consulté : « À ce jour, les intentions du repreneur ne lui sont pas connues. » « Il ne lui a été communiqué aucun business plan, aucune information sur le plan d'investissement, le plan commercial, les moyens financiers [...] et humains. » Il s'interroge également sur les raisons qui ont poussé France Essor à investir

Dès la première assemblée générale de l'UIGM en janvier 2003 apparaît une perte de plus de 200 000 euros.

dans l'UIGM. N'obtenant pas de réponse satisfaisante, il s'abstient, ce qui provoque la convocation d'une assemblée générale extraordinaire trois mois plus tard. Durant cette nouvelle réunion, le climat est tendu. La dette est réévaluée à 760 000 euros. Un administrateur démissionne, et Areva refuse de se joindre à l'augmentation de capital. Pour l'ensemble des actionnaires, 1 million d'euros est demandé, ce qui représente 300 000 euros pour Areva. L'opération capote. L'UIGM est placée en redressement judiciaire dans la foulée, le 3 avril. Bonne nouvelle pour →

— LA PRISE DE LA FORGE PAR BOLLORÉ, CÔTÉ COULISSES —

Cette histoire démontre les méthodes de Michel-Yves Bolloré dans certaines affaires. Quand Creusot Forge est de nouveau menacé de fermeture en 2002, deux candidats sont sur les rangs pour la reprise. L'italien Fomas et le Breton Bolloré. Le premier intéresse Arcelor. Il amène 2 millions d'euros, mais aussi 50 000 tonnes de métal soit environ 25 % de volume en plus à l'aciérie, de quoi faire baisser significativement le coût de l'acier pour la tôlerie et c'est surtout un forgeron. Avec la forge, il deviendrait le premier forgeron du monde. De son côté, Michel-Yves Bolloré avance l'euro qu'il a dans sa poche... Sans être un pro de l'économie, on peut penser

que l'italien semble mieux parti. Mais c'était sans compter sur le pouvoir politique. Francis Mer devient ministre de l'Économie et de l'industrie de Jacques Chirac. Il abandonne son poste d'administrateur d'EDF. Il est remplacé par Edmond Pachura. Ce retraité est également membre du conseil d'administration de France Essor, entreprise de Michel-Yves Bolloré. Est-ce que ce lien peut expliquer la suite ? En tout cas, c'est le Breton qui est privilégié par rapport à l'italien. Dans le même temps, Areva avait aussi été approché pour racheter la forge. Mais Areva décline... pour la racheter au prix fort trois ans après ! Stratégie industrielle ? Ne soyez pas cynique.

→ Michel-Yves Bolloré... La période d'observation devait s'arrêter en octobre. Mais Bolloré veut aller vite. Il se place lui-même, via France Essor, comme seul repreneur d'une boîte qu'il détenait en grande partie avant. Mais les juges considèrent que Michel-Yves Bolloré occupe bien le rôle de tiers. En effet, dans les statuts, il ne représente qu'un actionnaire à 1 %. C'est sans compter sur ses autres participations dans les sociétés formant une bonne partie des actionnaires de l'UIGM. D'ailleurs, le contrôle par Michel-Yves Bolloré sur la conduite de cette usine est perceptible à lecture des PV d'assemblée générale. Comment une personne minoritaire aurait-elle pu imposer le choix du directeur en la personne de Jean-François Victor ? Ce dernier, aujourd'hui, comprend son rôle : « J'étais un gérant de paille (voir interview ci-contre). » Toutefois, les juges ne le voient pas ainsi. En évoquant leur crainte que la situation économique et sociale n'empire, ils cèdent à la pression de Bolloré, qui leur donne jusqu'à la fin juillet pour se prononcer ! Résultat, le 31 juillet 2003, il obtient les clés de l'usine contre 800 000 euros. Les juges justifient cette décision par le fait qu'il était le seul repreneur (en même temps, d'autres auraient pu se manifester jusqu'au mois d'octobre), et estiment qu'il développe une stratégie avec d'autres achats réalisés au Creusot.

En effet, durant le mois de juin, Industeel (Arcelor) est cédé à France-Essor pour 0 euro. Avec cette opération, Bolloré met la main sur Creusot Forge Industrie. Dans le même temps, France Essor prend 25 % du capital de l'aciérie Creusot Métal (voir encadré).

La stratégie floue avancée par la nouvelle direction laisse dubitatifs les spécialistes. De nombreux cadres s'en vont, des investissements ne s'opèrent plus, l'entretien même sur le site laisse à désirer. C'est « une usine en mauvais état, avec beaucoup de choses à redresser », se souvient un ancien cadre cité par *le Nouvel Obs* (24 novembre 2016). « Il n'y avait

pas de bureaux, pas de chauffage, les toits fuyaient » poursuit-il. Cette situation n'empêche pas les propriétaires de la forge de presser Areva pour lancer la réalisation de l'EPR, même si les moyens humains font défaut et si les moyens de production ne sont pas à la hauteur. Bolloré lance les différents programmes de fabrication.

Areva a transmis à l'Autorité de sûreté nucléaire des courriers retraçant une chronologie de la production de l'EPR, qui fait remonter le début de celle-ci à août 2006. Sauf que deux courriers, que *l'Accent bourguignon* s'est procurés, prouvent qu'à cette date le processus de production est déjà bien avancé. Dans une lettre de l'ASN datée du 21 août 2006, on peut lire, à propos de la conception de la calotte du couvercle : « L'homogénéité entre les côtés tête et pied du lingot a été vérifiée. » Dans une autre lettre, cette fois du 2 avril 2007, l'ASN indique : « Pour le cas de la cuve, la situation est également préoccupante puisque le contenu de la documentation technique est au même niveau que celui des générateurs de vapeur, alors que la majorité des éléments de la cuve est déjà sur le site de Chalon pour les opérations de revêtement et de soudage et d'assemblage. » D'ailleurs, une plaquette de présentation de la forge du Creusot informe que la réalisation des premières pièces de l'EPR remonte à... 2005. Le cabinet John Large et Associates (diligenté par Greenpeace) avance, lui, une fourchette de dates encore plus large de 2004 à 2007...

Durant cette période, le président de l'ASN, André Lacoste, effectue une visite du site. D'après *le Nouvel observateur* il en revient « absolument effondré » et presse Areva de le racheter. Après six mois d'âpres négociations les entreprises de Bolloré sont donc rachetées au prix fort : 170 millions d'euros, soit plus de 212 fois le prix payé par l'homme d'affaire trois ans auparavant ! Areva lance un audit et découvre que, durant la période de Michel-Yves Bolloré, des salariés roumains auraient été embauchés au noir →

Après six mois de négociations, les entreprises de Bolloré sont rachetées au prix fort : 170 millions d'euros, soit plus de 212 fois le prix payé par l'homme d'affaire trois ans auparavant.

Un témoin clé de l'arrivée de Bolloré

Jean-François Victor a pris les rênes de l'UIGM quand Michel-Yves Bolloré est entré dans le capital. Les deux s'étaient rencontrés à la messe, puis à l'Opus Dei. Son témoignage est saisissant.

Comment Michel-Yves Bolloré vous avait-il présenté cette entreprise avant d'en prendre la direction ?

Il m'a expliqué qu'il était en train de reprendre une entreprise au Creusot, dont il ne savait pas du tout ce qu'il allait faire.

Ce sont ses mots ?

Ce sont exactement ses termes.

Quels éléments vous ont séduit dans cette présentation ?

Dès qu'il m'a fait cette proposition, je suis parti au Creusot. Ma prise de décision était emprunte de légèreté car je ne suis pas un professionnel de la métallurgie. Mais l'esthétique industrielle m'a séduit. C'était l'une des plus belles usines que l'on puisse imaginer. Encore faut-il aimer l'architecture industrielle !

Michel-Yves Bolloré vous a confié qu'il ne savait pas quoi en faire et pourtant il l'a achetée... Pour quelles raisons ?

Il faut se rendre compte de quelque chose. Michel-Yves Bolloré est un financier. Il est exactement comme un marchand de biens. C'est un homme qui valorise en permanence. Quand il m'a fait cette proposition, il m'a bien dit que l'usine était belle. Il également ajouté : « Je te fais cette proposition car personne n'accepterait. » C'est la seule chose sur laquelle il a été honnête. Je n'y ai pas prêté une grande attention, mais c'était lourd de menace.

Aviez-vous évoqué une stratégie industrielle pour ce site ?

Il n'a rien évoqué du tout à part « je ne sais pas ce que je vais en faire. » Mais le projet de captation

d'entreprise, c'est-à-dire la manière dont il allait larguer les associés, était déjà dans sa tête, c'est évident.

Pourquoi évident ?

De l'instant même où le tour de table du 28 janvier 2003 s'est déroulé, la mise en difficulté de la trésorerie et la stratégie de captation a été mise en place. Nous avons passé des commandes qui ne s'imposaient pas.

Par exemple ?

L'achat d'un an de consommation d'huile, l'acquisition d'une voiture, tout ça été réalisé immédiatement.

Comment aujourd'hui analysez-vous votre rôle à l'époque ?

J'étais un gérant de paille. Entre 2000 et fin 2002, j'ai rencontré Michel-Yves Bolloré à la messe. J'étais au chômage longue durée avec 480 euros par mois. Je tombais car j'ai toujours eu une vie professionnelle assez facile et une vie personnelle relevant du luxe. J'habitais un très bel appartement dans la partie la plus huppée du XVI^e arrondissement. J'étais vaincu ! J'ai alors senti, intuitivement, que je devais tenir ce rôle-là. Je me suis montré d'une totale passivité. Aux yeux de Bolloré, j'avais tous les critères pour remplir ce rôle de gérant de paille. J'étais le pion idéal pour le type d'opération que mène Bolloré.

Quel est votre sentiment aujourd'hui sur Michel-Yves Bolloré ?

C'est un marchand de biens. Il fera tout pour valoriser sa vente. Je l'ai connu à la messe. Je pensais qu'il voulait me rendre service. Très honnêtement, le 28 janvier 2003, le personnage est apparu pour ce qu'il est. C'est-à-dire un homme avare et dominé par le goût du merveilleux.



© Photo d'illustration pixabay.com

→ pour travailler... Comment des usines sous-équipées et dans un état déplorable ont-elles pu être aussi valorisées ?

Le marché de forge entre 2003 et 2006 enregistre une augmentation des prix. Ainsi, selon nos informations, une virole (anneau de métal) pour appareil à pression vendue début 2000, 3 euros le kilo, se négocie en 2005 entre 9 et 12 euros le kilo. Le carnet de commandes a lui aussi été garni, notamment grâce à l'EPR. Dans le même temps, Bolloré s'oriente sur un marché très porteur avec les hydrocrackers ⁽¹⁾.

Areva, qui se fournit aussi chez un forgeron japonais, voit son avenir dans les futurs EPR, et ne peut attendre le bon vouloir de la forge du Creusot pour obtenir ses pièces.

Cette situation pèse-t-elle dans la balance ? En tout cas, Michel-Yves Bolloré repart avec un joli chèque de 170 millions d'euros, qui, une fois les impôts déduits, passe à 132 millions. Où part cet argent ? Le 15 mai 2007, soit dans la foulée de la vente, Bolloré ouvre une société au Luxembourg : Stelarlux capital SA. Parmi les administrateurs de cette boîte se trouve le secrétaire général de l'archevêché de Luxembourg.

Durant l'été 2009, l'autorité de sûreté nucléaire américaine inspecte le site du Creusot en compagnie de l'ASN. Le verdict est sans appel : la forge est incapable de produire sérieusement des pièces pour le nucléaire.

En mai 2008, une structure est créée, cette fois au Royaume-Uni, sous le nom Stelarlux Capital UK. Michel-Yves Bolloré, dans les statuts, en est l'un des dirigeants. On y trouve aussi sa fille : Raphaëlle Bischoff-Bolloré. Pratique, son beau-père est un banquier très en vue sur la place londonienne. En 2010, la boîte est radiée, l'argent disparaît.

De son côté, Areva explique aujourd'hui : « Ce qui avait justifié le rachat de Sfarsteel en 2006, c'était la volonté du groupe de maîtriser la fourniture des pièces forgées essentielles au développement de la flotte nucléaire mondiale. Dès le rachat de Sfarsteel en 2006, Areva a mis en œuvre des actions pour amener l'usine aux standards du groupe Areva et de l'industrie nucléaire. Les effectifs du Creusot ont doublé depuis 2006. Nous avons investi 200 millions d'euros au Creusot depuis le rachat. »

À noter que cette réponse nous a été adressée par mail. Il nous a été impossible d'interroger directement un responsable de l'entreprise.

|| UNE COMMUNICATION ATOMISÉE

Areva doit avoir des difficultés pour communiquer. Ainsi, il aura fallu attendre 2015 pour que l'ASN soit mise au courant des défauts dans la fabrication. Cette « découverte » ne date pourtant pas d'hier, comme l'a révélé Sylvain Tronchet sur France Inter en mars dernier, d'après des documents mis au jour par le journaliste. Dès le fin 2005, l'ASN pointe ces dysfonctionnements. Rebelote en mai 2006 : « En 2005, les fabrications (...) du forgeron Creusot Forge ont été émaillées de nombreux incidents : nombre de rebuts important, écarts constatés au cours des inspections. » Malgré les relances de l'ASN, Areva se contente d'échange de courriers. Cette situation se poursuit pendant des années. Pourtant, l'ASN continue ses inspections. Durant l'été 2009, l'Autorité de sûreté nucléaire américaine (United States nuclear regulatory commission ou NRC) inspecte le site du Creusot en compagnie de membres de l'ASN. Le verdict est sans appel : la forge du Creusot est incapable de produire sérieusement des pièces pour le nucléaire. Pourtant, aucun courrier n'est échangé officiellement entre l'ASN et les autres acteurs →

→ du dossier, jusqu'en novembre 2012. Simon Liu, directeur des équipements sous pression nucléaire à l'ASN, revient tout en modération sur ce contrôle : « Il en ressortira que l'écart principalement soulevé par le rapport de la NRC concerne un écart aux exigences du référentiel américain vis-à-vis du système qualité. »

La cuve de l'EPR a le temps d'être forgée et installée à Flamanville, dans la Manche. Problème, quand Areva exécute enfin les tests et les contrôles, la pièce n'est pas conforme à la réglementation... Le taux de carbone est légèrement supérieur à la norme préconisée. Ce n'est pas un détail, loin de là. Le carbone favorise la fragilité de l'acier. Cette concentration anormalement élevée se situe aux extrémités de la cuve. En cas de refroidissement brutal, elle peut céder... comme le souligne Sylvain Tronchet : « Ennuyeux, lorsque l'on sait que le scénario de rupture de la cuve n'existe pas dans le nucléaire. Il n'y a pas de plan B en cas d'accident de ce type. » Depuis cette découverte, de nouvelles études sont effectuées. Le verdict tombe : malgré ces défauts, la cuve est bonne pour le service. Mais à plein régime et pour une durée de sept ans !

L'EPR est souvent présenté comme révolutionnaire. Mais grâce à lui, même le nucléaire est concerné par l'obsolescence programmée...

Un autre problème dans la communication est révélé avec la découverte de « dossiers barrés » dans la forge du Creusot. De quoi s'agit-il ? Chaque pièce fabriquée est suivie par un dossier dans lequel toutes les étapes et observations de la réalisation

GLOSSAIRE

ASN

Autorité de sûreté nucléaire

IRSN

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

EPR

Réacteur pressurisé européen (Evolutionary Power Reactor)

UIGM

Unité industrielle de grande mécanique

sont notées. « Ces éléments sont utilisés pour construire le rapport de fin de fabrication (RFF) qui est remis au client, et archivé. Chaque dossier représente en général plusieurs centaines de pages » explique aujourd'hui Areva. Ces dossiers portent deux traits sur l'en-tête, d'où leur nom de dossier « barré ». Or, Areva « s'est aperçu » qu'un écart existait entre les contraintes réglementaires et les données de la production. Résultat, tous les dossiers barrés, depuis 1970 sont en cours d'expertise.

Areva poursuit : « Dans la majorité des cas, l'analyse technique conduit à proposer l'acceptation en l'état, sur la base des éléments présents dans le dossier, et éventuellement par des analyses complémentaires. Dans quelques cas, des essais complémentaires sont nécessaires pour confirmer la capacité (sic) de la pièce. Pour pouvoir solder la fiche d'anomalie, il est nécessaire d'obtenir l'accord du client. »

Depuis toutes ces décennies, tous les dossiers sont-ils encore consultables ? Certains se sont-ils perdus ou ont-ils été détruits ? Simon Liu, de l'ASN « ne sait pas ». Areva non plus d'ailleurs.

|| UNE ACTIVITÉ INCONTRÔLABLE ?

Dans cette affaire, le contrôle de la qualité est primordial. Or, dans le nucléaire, le contrôlé est aussi le contrôleur. « Il doit d'abord apporter la preuve qu'il fait ce qu'on attendait de lui » explique Thierry Charles, directeur adjoint de l'IRSN. «

Le premier niveau de contrôle fait par l'exploitant doit être robuste. Si maintenant on se pose des questions sur sa robustesse, et on peut parfois s'interroger s'il n'y a pas eu d'écarts volontaires, ça interroge sur tout le système », continue-t-il. Greenpeace, de son côté, dénonce la politique de mise devant le fait accompli. En effet, le temps de concevoir, de construire, et d'installer une pièce dans une centrale, il peut se passer plusieurs années. Ces réalisations ont également un coût, qui peut peser lourd dans la balance. Le couvercle de la cuve de l'EPR par exemple : il ne correspond pas à l'attente de qualité de production. Pourtant, après avoir « affiné les calculs », il devient apte pour le service, même peu de temps. Le verdict aurait-il été le même si ses défauts avaient détectés plus en avance ? En tout cas, ce jugement amuse encore Raymond Sené, ancien physicien CNRS au laboratoire de physique corpusculaire du Collège de France, dans son éditorial de la Gazette du nucléaire du mois de septembre dernier : « La cuve de l'EPR présente la garantie, avec une raisonnable assurance, de l'absence de défauts inacceptables, formule percutante présentée le 26 juin et acceptée par 29 experts sur 31 pour donner un avis favorable qui est irrecevable » écrit ce spécialiste du nucléaire. « Le couvercle est très suspect... Bof, on va quand même démarrer avec... mais on prévoit de le changer dans six ou sept ans. Le fond également très suspect... mais on ne peut pas le changer, il est soudé à la cuve et... donc, on estime qu'étant moins irradié que le

couvercle, on va continuer avec (jusqu'à la rupture ?). Tout cela, dixit l'ASN, en donnant à EDF des consignes pour ne pas brutaliser la bête. »

Ségolène Royal, alors ministre de l'Environnement avait elle aussi déclaré : « Les pièces sont conformes, ce sont les documents qui ont été mal faits. »

Cette histoire rappelle un autre épisode. La forge du Creusot fabriquait des coudes moulés pour une installation en Afrique du Sud. Lors d'une visite, le client s'aperçoit que leur épaisseur ne correspond pas du tout à ses attentes. Le cas est étudié par le Conseil supérieur de sûreté nucléaire et un ingénieur des Mines, selon un témoin, déclare : « Nous avons affiné les calculs, ce qui a permis de justifier les sous-épaisseurs. » Vu comme ça, la sûreté est plus simple. Quelle idée de s'embêter avec des normes !

Aujourd'hui, tous ces errements coûtent très cher, et ce n'est qu'un début. L'État ne cesse réinjecter des milliards d'euros dans Areva, qui doit être absorbé par EDF avec sa dette colossale. Interrogé sur ces épisodes peu glorieux, le géant du nucléaire se retranche derrière l'héritage de l'ancienne gouvernance. Pratique, non ? ●

.....
(1) Processus par lequel les molécules d'hydrocarbure de pétrole sont cassées dans des molécules plus simples, à partir d'essence ou de kérosène, par le l'addition d'hydrogène sous pression, au moyen d'un catalyseur.

